

Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2550(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Exclusion de la Banque d'Angleterre et du Bureau de gestion de la dette du Royaume-Uni du champ d'application du règlement (UE) n° 596/2014	
Complétant 2011/0295(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
30/01/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)00792	
30/01/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
13/02/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/03/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
13/03/2019	Décision du Parlement	T8-0162/2019	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2550(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0111-p6
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/15444

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2019)00792	30/01/2019	EC

Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B8-0146/2019	22/02/2019	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0162/2019	13/03/2019	EP	
Document annexé à la procédure		C(2019)2847	11/04/2019	EC	